



Le 14 décembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

SOINS DE SANTÉ

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

FOYERS DE SOINS

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Shephard

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Shephard

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Shephard

IMMERSION EN FRANÇAIS

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ENSEIGNEMENT DE LANGUE SECONDE

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

ÉNERGIE NB

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

PROGRAMMES SOCIAUX

M. Coon

L'hon. M^{me} Shephard

AIDE AU REVENU

M. Coon

L'hon. M. Steeves

LOYERS

M. Coon

L'hon. M. Higgs

ÉNERGIE NB

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

ENSEIGNEMENT DE LANGUE SECONDE

M. McKee

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

[Traduction]

SOINS DE SANTÉ

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, nous entendons parler d'une augmentation des cas de VRS dans la province et nous entendons aussi des rumeurs selon lesquelles des enfants sont même décédés des suites du VRS. Le VRS n'est pas une maladie à déclaration obligatoire au Nouveau-Brunswick, comme vous le savez, mais selon l'Agence de la santé publique du Canada, le nombre de cas a augmenté de 602 % au cours des trois dernières semaines. Un total de 316 personnes ont été déclarées positives au virus au Nouveau-Brunswick, ce qui représente une augmentation par rapport à 45 en novembre. En comparaison, au même moment l'année dernière, il n'y avait que 72 cas.

Nous savons que le VRS peut entraîner des infections sévères, particulièrement chez les personnes vulnérables comme les enfants en bas âge, les personnes âgées, les personnes âgées atteintes d'une maladie pulmonaire et les personnes ayant un système immunitaire affaibli. De plus, comme je l'ai dit, nous entendons des rumeurs voulant que des enfants soient décédés des suites du VRS. Je me demande donc si le ministre peut confirmer les nombres de cas de VRS relevés au Nouveau-Brunswick que je viens de mentionner et indiquer si des enfants sont récemment décédés des suites du VRS au Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il est étonnant que je doive, encore une fois, obliger les parlementaires du côté de l'opposition à rendre des comptes. Ils déclenchent une rumeur, la répandent, en font un gazouillis ou republient un gazouillis portant sur une rumeur et prennent ensuite la parole à la Chambre pour dire : Justifiez-vous cela et direz-vous s'il s'agit ou non de la vérité? Il est vraiment regrettable que les gens d'en face semblent employer une telle tactique politique, surtout lorsqu'il s'agit de personnes malades.

Hier, le médecin-hygiéniste en chef a donné un point de presse. Les renseignements ont été communiqués. Aujourd'hui, en ce moment même, les directrices générales de Vitalité et d'Horizon, ainsi que les deux fiduciaires, tiennent une conférence de presse au Crowne Plaza, de l'autre côté de la rue, et donnent également des renseignements au public.

Monsieur le président, j'aimerais donc que les parlementaires d'en face s'en tiennent aux faits au lieu de répandre des rumeurs et de faire des insinuations, sur lesquelles ils semblent s'attarder ces derniers temps.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, des renseignements circulent, mais s'ils ne sont pas exacts, il incombe donc au ministre de les corriger. Voilà pourquoi je lui donne aujourd'hui l'occasion de corriger ici ces renseignements, s'ils sont inexacts, ou de les confirmer, s'ils sont exacts, car la situation est grave.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nous savons que les chiffres sont en hausse. Sept autres décès liés à la COVID-19 ont été signalés. Il y a eu 20 décès liés à la grippe au Nouveau-Brunswick cette année, comparativement à 5 décès pendant toute l'année dernière. Les gens sont inquiets et attendent les directives de Santé publique. Bien que nous ayons eu droit à des propos plus fermes hier, il s'est fait sentir un manque de renseignements pour nous orienter, et les gens se demandent quoi faire.

Tout aussi préoccupant est le très bas taux de vaccination — 10 % plus bas que l'an dernier. Nous savons que, à la suite de décès, la Colombie-Britannique a lancé une campagne de vaccination éclair. Je me demande donc si le ministre est prêt à lancer une campagne de sensibilisation efficace en santé publique et à prendre des mesures comme celles qu'a prises la Colombie-Britannique, c'est-à-dire une campagne de vaccination éclair visant à vacciner plus de...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, hier, comme je l'ai déjà dit, le médecin-hygiéniste en chef a communiqué des renseignements au public, par le truchement des médias, sur les façons de se protéger. La vaccination est l'une des façons les plus importantes. Voilà ce que nous avons encouragé, et voilà ce que le médecin-hygiéniste en chef a encouragé. Les parlementaires d'en face, maintenant, ne sont pas satisfaits de la façon de faire, ni du moment choisi, quant à la disponibilité du médecin-hygiéniste en chef. Encore une fois, ils essaient de dire au médecin-hygiéniste en chef quoi faire.

Il reste que je dois, encore une fois, obliger l'opposition à rendre des comptes. L'autre jour, il y a deux ou trois semaines, le député d'en face a dit que le gouvernement faisait de l'ingérence politique auprès du Bureau du médecin-hygiéniste en chef, mais ils veulent maintenant dire quoi faire au médecin-hygiéniste en chef. Donc, Monsieur le président, que veut-il? Le député d'en face veut-il qu'il y ait de l'ingérence politique ou qu'il n'y en ait pas?

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je demande au ministre de la Santé et à son ministère de prendre cet enjeu au sérieux. Le ministre semble minimiser le fait que des virus sérieux sévissent dans la province présentement. Ces virus touchent les enfants, les personnes âgées et les personnes vulnérables. Ce ministre semble minimiser sa responsabilité.

Je demande au ministre et à son gouvernement de se lever et de faire preuve d'un véritable leadership. Qu'ils nous donnent de vraies directives. Nous devons faire comme l'a fait la Colombie-Britannique, où il y a eu 6 décès. Ici, nous sommes rendus à 20 décès dus à la grippe. Les taux de vaccination sont très bas. Je demande à ce gouvernement et à ce

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ministre de la Santé de se lever. Pourquoi ne pas tenir une campagne éclair de vaccination pour atteindre des niveaux plus raisonnables afin de protéger la population?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, merci beaucoup, Monsieur le président. Comme le député d'en face devrait le savoir, le VRS n'est pas une maladie à déclaration obligatoire, mais le médecin-hygiéniste en chef se penche sur la question. Le député d'en face et la chef dans la tribune et celui à la Chambre essaient de dire quoi faire au médecin-hygiéniste en chef. Nous savons que leurs antécédents en ce qui a trait au médecin-hygiéniste en chef ne sont pas reluisants, mais voilà qu'ils essaient encore une fois de lui dire comment faire son travail et quelles mesures prendre.

Nous tentons simplement d'obliger les parlementaires du côté de l'opposition à rendre des comptes. Écoutez, nous prenons la situation au sérieux. Il est évident que nous prenons la situation au sérieux. Pensons à l'ambitieux plan de la santé, qui a fait l'objet d'un rapport hier, aux réussites qui se sont concrétisées et aux progrès qui ont été réalisés. Nous savons qu'il reste encore du travail à faire. Nous savons qu'il reste encore du travail à faire chaque jour, et c'est pourquoi le gouvernement est déterminé à faire en sorte que le Nouveau-Brunswick ait les meilleurs soins de santé qu'il ait jamais eus à mesure que nous allons de l'avant, malgré toutes les crises et tous les problèmes qui nous frappent en ce moment. Monsieur le président, je continuerai à obliger les parlementaires du côté de l'opposition à rendre des comptes, car ils ne le font pas eux-mêmes.

FOYERS DE SOINS

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. La COVID-19 est toujours là, et nous voyons également une hausse des infections par le VRS et la grippe. Il faut faire en sorte que tous les efforts possibles soient déployés afin de protéger les populations vulnérables de notre province, notamment les personnes demeurant dans les établissements de soins de longue durée. Il semble qu'un grand nombre de pensionnaires de la Loch Lomond Villa à Saint John aient été déclarés positifs à la COVID-19. Compte tenu de l'importante menace pour la santé présente dans cet établissement et du risque de propagation dans d'autres établissements, que fera la ministre du Développement social pour assurer la sécurité des pensionnaires et du personnel? Merci, Monsieur le président.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, je suis reconnaissante de la question, car nous savons tous que les foyers de soins et les établissements de soins de longue durée de notre province sont bien sûr vulnérables. Voilà pourquoi des séances de vaccination sont organisées dans les foyers de soins de la province. Nous nous efforçons de veiller à ce que tout le monde soit le mieux protégé possible. Le personnel des foyers de soins est très habitué à la saison grippale ainsi qu'aux

Questions orales

protocoles liés à la COVID-19 mis en oeuvre au cours des deux ou trois dernières années. Il fait tout en son pouvoir pour assurer la protection des pensionnaires. Les deux ou trois dernières années ont été très difficiles pour les établissements de soins de longue durée en raison des confinements et des mesures d'isolement qui ont dû être mis en oeuvre afin de protéger toutes les personnes qui y vivent. Le personnel des établissements est sans aucun doute soucieux de la clientèle et comprend le fardeau que la situation fait porter à tout le monde. Il travaille assurément avec Santé publique. Nous travaillons aussi avec le ministère de la Santé pour veiller à ce qu'on prenne soin des pensionnaires.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Les familles des pensionnaires demandent au gouvernement de mettre en place des protocoles sanitaires pour les personnes qui entrent dans cet établissement ou qui le visitent, tels que les masques, le dépistage et une meilleure communication sur les éclosions. Cela dit, elles demandent également au gouvernement de rétablir le financement qui couvrirait les coûts supplémentaires associés au nettoyage, à l'assainissement et aux autres mesures de prévention. La ministre a-t-elle demandé l'avis de Santé publique? Prévoit-elle mettre en place des protocoles particuliers en matière de santé et de sécurité et fournir des fonds pour des mesures de protection renforcées? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Bon, écoutez, Monsieur le président, nous surveillons étroitement toutes les éclosions qui surviennent dans nos établissements de soins de longue durée, particulièrement dans les foyers de soins. Nous estimons que ces établissements ont un personnel compétent et l'appui nécessaire pour gérer la situation. Savez-vous quoi? Nous pouvons certainement examiner les besoins dans nos foyers de soins. Nous tenons toujours compte des demandes si un soutien s'avère nécessaire. Nous avons procédé ainsi pour ce qui est des produits de nettoyage tout au long de la pandémie de COVID-19. Toutefois, je crois que les foyers de soins sont bien appuyés actuellement puisqu'ils ont l'expertise nécessaire pour gérer les éclosions de grippe et les éclosions de COVID-19 ou les autres situations avec lesquelles ils composent au quotidien. Les foyers de soins ont fait preuve de beaucoup de résilience. Nous sommes reconnaissants à tous les membres du personnel et à la direction de nos établissements de soins de longue durée des efforts qu'ils déploient pour composer avec un hiver et une prochaine saison difficiles.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Je suis content d'entendre que la ministre est ouverte aux discussions, parce que, comme vous le savez, lorsqu'un établissement de soins de longue durée doit mettre des vitres supplémentaires,

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

cela entraîne des coûts supplémentaires. Comme nous le savons, pour ces établissements, l'argent n'est pas toujours facile à trouver. C'est donc une bonne nouvelle, s'il peut y avoir au moins une conversation en vue de pouvoir répondre à leurs besoins.

Maintenant, l'une des mesures qui pourraient améliorer la santé et la sécurité est l'amélioration des systèmes de ventilation. De nombreuses provinces ont utilisé de l'argent fédéral provenant du Fonds de résilience à la COVID-19 pour améliorer les systèmes d'air dans les écoles, dans les établissements de soins de santé et dans les établissements de soins de longue durée. La ministre peut-elle indiquer combien d'améliorations des systèmes d'air ont été apportées dans les établissements de soins de longue durée et combien d'autres sont prévues? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Eh bien, Monsieur le président, il faudra que j'obtienne les renseignements précis pour le député d'en face, et je m'engage certainement à le faire. Je sais effectivement que, dans chaque budget de capital, nous présentons des travaux qu'il faut réaliser relativement aux systèmes de ventilation dans nos foyers de soins. Certains foyers de soins sont vieux, et il leur faut évidemment un tel appui. Monsieur le président, je peux aussi dire que les foyers de soins de notre province sont non seulement résilients, mais aussi très habitués aux protocoles. En fait, je me souviens que, au début de la pandémie de COVID-19, les foyers de soins recevaient de nouveaux protocoles de la Santé publique parfois quotidiennement et parfois même deux fois par jour. Nous savons que le personnel et la direction des établissements de soins de longue durée de notre province travaillent étroitement avec notre ministère, et nous obtiendrons dès que possible les renseignements pour le député d'en face.

IMMERSION EN FRANÇAIS

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, le premier ministre a indiqué que le ministre de l'Éducation fournirait bientôt les détails concernant le nouveau programme d'immersion en français. Un certain nombre de cadres supérieurs ont quitté le ministère à la suite du refus du premier ministre d'écouter des conseils fondés sur des données. Le ministre peut-il indiquer quels experts en langue seconde il a engagés pour fournir des conseils quant à l'élaboration du nouveau programme?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai hâte de faire une annonce demain au sujet de notre nouvelle approche visant à créer une population bilingue dans notre province. Nous avons mené des consultations un peu partout dans la province. Nous les avons menées à l'hiver, au printemps et à l'été. John McLaughlin a repris ses fonctions de sous-ministre. Il a mené de vastes consultations auprès du public. Nous avons un

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

programme formidable que nous annoncerons demain. Je suis enthousiaste à cet égard. Je sais que l'opposition l'approuvera sans réserve. Le programme favorisera le bilinguisme dans notre province, où tout le monde pourra être servi dans la langue de son choix. Monsieur le président, voilà le but ultime, c'est-à-dire créer une population bilingue dans notre province pour que tout le monde ait les mêmes possibilités. Je suis ravi de participer à une telle initiative. Merci.

ENSEIGNEMENT DE LANGUE SECONDE

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Je peux dire que nous sommes contents d'entendre que le nouveau programme de formation en langue française sera annoncé demain. Le ministre a lancé divers programmes pilotes de formation en français langue seconde. Le ministre peut-il nous indiquer la date du début des programmes, si une évaluation de leur efficacité a été effectuée, le moment de leur évaluation, la façon dont ils ont été évalués et qui les a évalués — en vue de la présentation d'un nouveau programme demain?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous disposons au ministère d'une solide équipe responsable du français qui travaille au programme Opportunité de l'apprentissage de la langue, lequel a été instauré et a fait l'objet de projets pilotes dans la province.

Maplehurst est l'un des endroits dont je suis le plus fier, et j'ai été très déçu de la manœuvre à laquelle s'est livré la semaine dernière dans les tribunes le directeur général de Canadian Parents for French, qui s'est servi d'une élève comme accessoire et d'un parent qui a dit : Voilà mon avis, et je pense que d'autres personnes sont du même avis. Le fait que l'opposition fasse le suivi sur un tel... Monsieur le président, l'ensemble du personnel et des élèves de l'école s'efforce d'apprendre le français, de parler français, de communiquer et de célébrer la langue. J'aurais pensé que l'opposition s'en réjouirait. Je ne veux pas dire que cela me déconcerte, mais je le dirai.

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, nous, nous sommes déconcertés.

[Original]

Écoutez, le ministre s'attaque à un citoyen du Nouveau-Brunswick ; c'est étonnant, si on peut dire. En fait, la New Brunswick Teachers' Association et le personnel enseignant de première ligne mettent en garde le ministère contre l'idée de précipiter la mise en œuvre d'un nouveau programme d'éducation de cette ampleur.

Questions orales

Dans un contexte de ressources limitées, cela pourrait être un désastre, alors qu'on entend parler d'un manque de ressources du côté du personnel enseignant. Il y a des absences non seulement chez les élèves mais également au sein du personnel enseignant, y compris les enseignants-ressources. Il manque des ressources ; donc, implanter un tel programme pourrait être un désastre. Pourquoi le ministre ne prend-il pas le temps d'évaluer les projets pilotes et de faire évaluer le nouveau programme par les experts?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, je vais répondre à la question de la députée de Madawaska-Les-Lacs—Edmundston. Le programme pilote LLO est toujours en train d'être évalué, et ce, depuis ses débuts. Ce programme continue d'être évalué par les experts de notre ministère, et, à l'avenir, nous allons continuer à évaluer ce programme, qui a beaucoup de succès.

Demain, je vais annoncer ce que nous allons faire. Nous allons commencer au niveau de la maternelle et de la 1^{re} année pour les élèves du Nouveau-Brunswick, avec un programme qui a déjà fait ses preuves. Il aura beaucoup de succès au Nouveau-Brunswick afin de créer une population bilingue. Donc, ce que nous voulons pour notre province, c'est d'avoir un système d'éducation bilingue extraordinaire de réputation mondiale.

[Traduction]

ÉNERGIE NB

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Cela fait presque trois mois que le ministre de l'Énergie a annoncé son nouveau programme d'efficacité énergétique. Ce programme est devenu le sujet phare dont parlent les parlementaires du côté du gouvernement chaque fois que nous leur posons des questions sur l'augmentation du coût de la vie des gens du Nouveau-Brunswick ; je pense donc qu'il est approprié de demander au ministre de faire le point sur le programme. Combien de thermopompes ont été installées? Énergie NB est-elle en voie d'atteindre son objectif cette année? Surtout, combien d'entrepreneurs locaux en installation de thermopompes ont suivi le processus, ont été retenus et figurent sur la liste officielle des entrepreneurs d'Énergie NB? Merci beaucoup, Monsieur le président.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je suis ravi d'avoir l'occasion de poursuivre la conversation publiquement avec le député d'en face pendant la période des questions. Il s'agit d'une conversation que lui et moi avons également eue en privé.

Le député d'en face est très soucieux de veiller à ce que le programme soit correctement mis en oeuvre, tout comme moi et comme nous, au gouvernement. Environ 500 installations ont déjà été effectuées. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les gens de l'opposition. Nous travaillons avec l'entreprise de service public, et cette

Questions orales

dernière sera à la disposition des gens de l'opposition pour que tout se passe de manière transparente.

Il y a eu des préoccupations en cours de route, et nous travaillons très fort pour y remédier. Le réseau d'entrepreneurs est disponible pour participer au processus, et les rapports que je reçois de l'entreprise de service public indiquent qu'elle travaille par l'intermédiaire du réseau pour faire en sorte que nous recevions des demandes appropriées. De plus, nous continuerons à nous assurer que, en cas de préoccupations quant à la manière... Le programme est très important et il ne faut pas laisser des défis constituer une entrave. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. Nous sommes un peu préoccupés par la mise en oeuvre. Évidemment, une grosse tempête de neige déferle sur la province, et c'est la saison du chauffage, ce qui fait que les gens sont vraiment préoccupés. En ce qui concerne les mesures prises par le gouvernement, soulignons que le gouvernement a éliminé l'année dernière le programme de rabais de 100 \$ lié aux coûts d'électricité domestique et qu'Énergie NB demande la plus forte augmentation des tarifs depuis plus de 40 ans. Le coût du chauffage deviendra donc une grande préoccupation pour un grand nombre de propriétaires dans la province.

Le ministre a mentionné l'installation de 500 thermopompes. Selon ce que nous entendons sur le terrain, au lieu de nécessiter en moyenne de 4 à 6 semaines, le traitement des demandes peut nécessiter de 12 à 14 semaines, et il y a une liste d'attente de presque deux ans. Les propriétaires ne pourront donc pas obtenir d'aide cette année. Elle est reportée. La meilleure façon d'accélérer le processus est de permettre aux entrepreneurs locaux de mettre la main à la pâte. Encore une fois, voici ce que je demande au ministre : Combien d'entrepreneurs locaux figurent sur la liste officielle d'Énergie NB?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je remercie certainement le député d'en face de sa question. Nous sommes d'accord. Que ce soit à la Chambre ou lors d'entrevues, nous avons dit que le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne serait certainement pas un obstacle. Nous nous efforcerons de faire en sorte de fournir les fonds nécessaires, de prendre les mesures qui s'imposent et de soutenir l'entreprise de service public comme il le faut.

Je ne connais pas le nombre exact d'entrepreneurs privés qui ont été retenus, mais le travail s'accomplit. J'ai pour ma part participé directement au travail en tant que facilitateur auprès de l'entreprise de service public et d'un groupe d'entrepreneurs pour veiller à ce que la communication soit claire. En cas de préoccupations quant à la présentation et à l'exactitude des demandes des entrepreneurs, nous avons utilisé toutes les ressources à notre disposition. Comme je l'ai dit, je ne connais pas le nombre exact d'entrepreneurs dont les demandes ont été approuvées à ce stade, mais nous avons dit que toutes les ressources dont nous disposons étaient disponibles pour nous assurer de remédier à tout défi. Nous prenons de telles mesures pour que le travail soit accompli et

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

que chaque entrepreneur disponible puisse mettre la main à la pâte pour la réussite du programme. Merci, Monsieur le président.

PROGRAMMES SOCIAUX

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, Noël approche, et de nombreuses familles aimeraient vraiment recevoir la sécurité financière en cadeau à Noël. En juin dernier, le gouvernement a versé la prestation d'urgence pour le carburant et la nourriture aux personnes et aux familles à faible revenu — soit un paiement unique de 225 \$ pour les personnes seules et de 450 \$ pour les familles. Aujourd'hui, un grand nombre de ces personnes ont du mal à payer leur épicerie, ont du mal à remplir leur réservoir de mazout pour chauffer leur domicile et s'apprêtent probablement à voir leur loyer augmenter au début de la nouvelle année. Certaines d'entre elles se demandent sûrement comment elles arriveront à donner un Noël à leurs enfants.

Monsieur le président, le gouvernement a le pouvoir de changer la situation et l'argent nécessaire — pour offrir aux gens la sécurité financière cet hiver. Pour l'amour du ciel, la ministre du Développement social fournira-t-elle aux familles à faible revenu, de Noël à mars, une prestation mensuelle pour la nourriture et le carburant?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, je tiens à remercier le député d'en face de la question. Nous comprenons certainement que de nombreuses familles éprouvent des difficultés. Nous composons avec l'inflation, et il y a de nombreuses questions avec lesquelles les familles de la province tentent de composer. Nous sommes conscients que la prestation unique accordée par le gouvernement a certainement fourni une aide.

Vous savez, des discussions ont eu lieu à cet égard, et nous aurons peut-être plus de renseignements au début de la nouvelle année. Ce que nous pouvons dire, c'est que le gouvernement actuel a certainement été très attentif aux personnes à revenu fixe, car nous avons non seulement versé des prestations uniques, mais aussi augmenté le salaire minimum et les sommes que les bénéficiaires d'aide sociale peuvent recevoir sans que leurs prestations soient réduites. Nous faisons tout ce que nous pouvons afin d'aider.

AIDE AU REVENU

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, je ne sais pas pourquoi le gouvernement et les ministres actuels s'acharnent tant à garder pour eux ce qu'ils comptent faire. Donnons de l'espoir aux familles du Nouveau-Brunswick quant à ce que réserve l'avenir.

Questions orales

Je veux poser une question à la ministre au sujet des taux d'aide au revenu au Nouveau-Brunswick. Ils sont parmi les plus bas du Canada atlantique. Une personne célibataire est censée subsister en recevant 625 \$ par mois. Pouvez-vous imaginer, Monsieur le président — 625 \$ par mois? Une mère seule qui a un enfant doit trouver le moyen de subsister en recevant 1 800 \$ pour tout le mois. À l'Île-du-Prince-Édouard, la prestation mensuelle pour une personne célibataire s'élève à plus de 1000 \$. Le montant de la prestation passe à 2 200 \$ pour une mère de famille monoparentale. Le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick et la NB Coalition of Persons with Disabilities exhortent le gouvernement à augmenter les taux d'aide au revenu. La ministre du Développement social augmentera-t-elle les taux d'aide au revenu pour au moins atteindre, dans un premier temps, la parité avec l'Île-du-Prince-Édouard? Le gouvernement dispose de l'argent pour le faire. Le gouvernement a le pouvoir de le faire. La ministre le fera-t-elle?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président. Nous continuons à remercier les gens d'en face de leurs questions. Savez-vous quoi? Nous avons instauré un certain nombre de programmes pour aider les moins nantis, les gagne-petit et même les gens de la classe moyenne. Il y a notamment la prestation pour le carburant et la nourriture que nous avons accordée plus tôt cette année. Nous examinons d'autres programmes, mais nous faisons aussi notre possible entre-temps. La prestation pour le carburant et la nourriture constituait une mesure, mais il y a aussi eu l'augmentation du montant personnel de base. La réduction des taxes et impôts en est une autre.

Comme la ministre l'a mentionné, il y a aussi eu l'augmentation du salaire minimum. La bonification des prestations de Développement social en est une autre. Les efforts se poursuivent sous le gouvernement actuel. Ils se poursuivent au titre du budget de capital grâce à des investissements de plus de 1 milliard de dollars pour aider. Les gens ont parlé de ventilation dans les écoles. Ils ont parlé de ventilation dans les divers foyers de soins et foyers de soins spéciaux. Savez-vous quoi? Oui, nous avons des programmes. Nous les élaborons et les mettons au point, surtout au sein du système scolaire en ce moment, afin de protéger nos enfants et le personnel scolaire. Ainsi, oui, les efforts se poursuivent non seulement pour...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

LOYERS

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, la plus grande source d'insécurité financière pour les locataires à faible revenu est l'augmentation imminente des loyers. La ministre responsable du Logement a raté l'occasion, lundi dernier, de déposer un projet de loi visant à prolonger le plafonnement des loyers jusqu'en 2023. Ce projet de loi aurait pu recevoir la sanction royale ce vendredi. La ministre a envisagé l'option d'établir un seuil pour les augmentations des loyers en mars, imposant aux propriétaires de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

s'adresser au Tribunal sur la location de locaux d'habitation s'ils souhaitent passer ce seuil. La ministre déposera-t-elle un projet de loi visant à établir un seuil acceptable pour les augmentations des loyers lorsque nous reviendrons à l'Assemblée législative en mars?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Ainsi, Monsieur le président, beaucoup d'efforts sont consacrés aux questions du logement. Nous avons rencontré des représentants de municipalités. Nous avons examiné les défis qui se posent à chaque endroit. La ministre passe beaucoup de temps à chercher à saisir l'ampleur des enjeux dans chaque collectivité. Où se trouvent les plus grands besoins? Nous avons rencontré des dirigeants. L'idée est de mettre en place un système qui nous permettrait réellement d'examiner la situation et qui permettrait aux locataires de faire appel de toute sorte d'augmentation de tarif qui ne semble pas raisonnable ni appropriée. Nous avons rehaussé les exigences auprès du médiateur des loyers pour accroître la rapidité d'accès au système et de gestion de celui-ci.

Nous disposons d'un processus et d'un calendrier que le ministre a établis pour déterminer le moment où une augmentation peut être appliquée et le moment où elle peut réellement entrer en vigueur. Comme cela a été dit à maintes reprises, il s'agit donc de trouver un équilibre entre, d'une part, la nécessité de faire en sorte que des logements adéquats continuent d'être construits et que le secteur privé continue d'investir dans notre province pour construire et répondre aux besoins que nous avons constatés et, d'autre part, les défis avec lesquelles nous avons été aux prises, tout en veillant à ce que les locataires aient un moyen de faire appel de tout type de comportement déraisonnable de la part de propriétaires qui ne font pas preuve d'un esprit de responsabilité. Nous continuerons d'observer et de surveiller la situation. Merci.

ÉNERGIE NB

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. Les gens d'Énergie NB m'ont dit hier que le recours à plus d'un entrepreneur représente un cauchemar administratif. Ce qui me préoccupe quelque peu, c'est de savoir comment l'entreprise de service public pourra gérer les grands projets d'infrastructure à venir. Plus de 30 entrepreneurs m'ont appelé au cours des derniers jours pour dire qu'ils avaient suivi le processus pour présenter une demande et qu'aucun d'entre eux n'avait réussi à obtenir l'approbation d'Énergie NB. Cela me dit soit qu'il y a beaucoup de paperasserie, soit que l'entreprise a des exigences déraisonnables envers les entrepreneurs. Je sais que le ministre a dit qu'il ne connaissait pas le nombre exact d'entrepreneurs figurant sur la liste des entrepreneurs d'Énergie NB, mais peut-il au moins confirmer qu'il y en a plus d'un?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la discussion sur le

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

sujet ici, à la Chambre. Le fait que le député d'en face dise qu'il a eu l'occasion de parler aux gens d'Énergie NB prouve que nous voulons, en tant que gouvernement, veiller à ce qu'une relation transparente se poursuive pour tous les partis à l'Assemblée législative afin de permettre une telle discussion. En fait, je trouve très encourageant d'entendre que le député d'en face a des échanges avec l'entreprise de service public et qu'il travaille avec nous à la recherche de solutions.

Quelle que soit la difficulté, l'entreprise de service public s'est fait très clairement envoyer comme message qu'il faut faire travailler un large éventail d'entrepreneurs, si ceux-ci présentent une demande admissible. Nous avons travaillé avec eux, mais des défis se présentent certainement quant à la mise en oeuvre d'un programme d'une telle ampleur. Je peux confirmer, sans toutefois présenter de chiffres précis, que plus d'un entrepreneur a certainement été approuvé et suit le processus en ce moment. Merci beaucoup, Monsieur le président.

ENSEIGNEMENT DE LANGUE SECONDE

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Malheureusement, il reste peu de temps, mais je pourrais encore m'éterniser sur beaucoup de sujets. Aujourd'hui, j'ai été déconcerté d'entendre le ministre de la Santé dire que nous avons actuellement les meilleurs soins de santé que le Nouveau-Brunswick ait connus, tandis que des gens continuent de mourir à l'urgence, que le service d'ambulance est toujours débordé et que les services d'urgence dans la province ferment encore le soir et en fin de semaine.

Par contre, nous voyons le ministre de l'Éducation critiquer des parents et le président de Canadian Parents for French d'être venus ici plaider en faveur du meilleur programme de formation en français langue seconde que nous puissions avoir dans la province. Le ministre de l'Éducation devrait, à mon avis, leur présenter des excuses. Il devrait s'excuser auprès de la famille qui s'est exprimée. Il s'agit de parents à qui le programme, dont ils ignoraient l'existence, a été imposé à la Maplehurst Middle School. Le programme ne fonctionne pas du tout — le vocabulaire s'appauvrit. Le ministre prendra-t-il la parole pour présenter ses excuses à la famille?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il est agréable de se faire poser une autre question sur le projet Opportunité de l'apprentissage de la langue que nous menons actuellement à Maplehurst. La semaine dernière, j'ai été extrêmement déçu de la manœuvre qu'ont orchestrée Chris Collins et son organisme en amenant une élève dans les tribunes et en s'en servant comme accessoire, en se servant du parent...

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Les gens d'en face ne parlent pas des faits en ce qui concerne le programme. Chris Collins ne s'est exprimé que sur une petite partie du programme. Je suis fier de la directrice de l'école, du personnel enseignant, du personnel et des élèves qui se sont tous engagés à apprendre le français comme langue de communication et y travaillent fort. Il est honteux d'orchestrer une telle manoeuvre. Merci, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.